

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juillet 2017

RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL - (N° 19)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 284

présenté par
M. Pietraszewski

ARTICLE 4

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« afin »

le mot :

« permettant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.